

Malacher nord, le projet qui met tout le monde d'accord

L'esprit de Noël a quand même soufflé sur le conseil municipal, lundi. « Nous félicitons », « nous saluons », ont fusé de part et d'autre de l'échiquier politique communal. L'objet des louanges est le projet Malacher nord et la concertation poussée menée par l'adjointe à l'urbanisme, Chaza Hanna.

Le projet de ville a pointé innovalement comme lieu de développement pour l'économie et le logement, a introduit l'élu. « À moyen terme, la requalification d'Inovalée permet de réaliser près de 760 logements. » Mais le zoom de la soirée portait sur le secteur Malacher, en contrebas de la place des Tulleaux. Les enjeux y sont multiples selon l'élu: « La création d'une centralité autour du passage d'un transport en commun sur site propre (TCSP), l'apaisement de la circulation, la création d'une connexion entre le nouveau quartier et le reste de la ville... »



L'adjointe à l'urbanisme Chaza Hanna a présenté le projet. La concertation qu'elle a menée a été saluée.

doux et une place dite basse qui donnera ensuite accès à des commerces complémentaires de ceux de la place des Tulleaux et des logements.

« Le TCSP est une excellente idée, j'espère qu'elle se concrétisera avec le SMTC (organe en charge au niveau de la Métro) », a confié Antoine Jammes, dans l'opposition. Chaza Hanna a évoqué des retours très positifs d'une réunion avec la Métro, désormais en charge de l'urbanisme.

Dans cette belle cohésion politique autour du projet, les élus ont voté à l'unanimité la cession d'une parcelle chemin des Près à la Semcoda (1 010 334 €) et l'acquisition de deux terrains avenue du Granier (36 000 €). Le projet d'aménagement est tel qu'on aura l'occasion de plus le détailler.

Celia AMPHOUX



Sur la droite la place des Tulleaux, sur la gauche, le futur projet immobilier et la place. Au centre, l'avenue du Granier bientôt "apaisée".

La police municipale et les autres délibérations

Avec six votes contre et deux abstentions, le conseil municipal a voté l'armement de la police municipale. Plus précisément, les élus ont autorisé un avenant à la convention de coordination Police municipale-gendarmerie adoptée précédemment. Il fallait rajouter que l'État a décidé de mettre temporairement et à titre expérimental à la disposition de la Ville, huit revolvers Manhurin pour équiper le service. « Je regrette d'avoir à présenter cette délibération, s'est exprimé Damien Guiguet. J'espère que personne n'aura à les sortir. » Les explications de vote contre d'une partie de l'opposition portaient essentiellement sur le désen-

gagement de l'État que ce genre de délibération "cautionne".

959 000 euros en moins

Les élus ont voté à l'unanimité le rapport conclusif de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect) à la suite du passage en métropole. Jean-Claude Peyrin, premier adjoint et conseiller communaltaire, a présenté le résultat: l'attribution de compensation diminue de 959 934 euros. Avec quelques bémoles, le premier adjoint a salué le travail réalisé.

Dérogations dominicales

Le conseil municipal a voté également l'autorisation,

dans la limite de cinq dérogations au principe du repos dominical, l'ouverture des commerces meylanais les dimanches 26 juin, 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2016.

Ils délèguent

Les élus ont aussi voté les délégations du conseil municipal au maire que celui-ci avait promis de revoir en conseil. Malgré les sept abstentions d'AIMEylan, ce groupe aura un peu amendé le texte, notamment en abaissant la passation des marchés et des accords-cadres lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 800 000 euros HT (contre un million avant l'amendement).

Le bus au centre du projet

Prejtons-nous un peu. Descendrez de la place des Tulleaux, traversez l'avenue du Granier, puis en diagonale sur la droite, atteignez le chemin de Malacher, qui bordera les nouvelles zones mixtes habitations/commerces. Cette portion de l'avenue centrale deviendra "une zone apaisée avec une priorité aux piétons". Le bus passera au milieu, dissociant les chaussées. Les stationnements seront "rationalisés". Une fois traversée l'avenue du Granier, le piéton trouvera un large trottoir, un espace pour les modes